mon potager, c'est le Potager du Roi

Offrez-vous une parcelle d'histoire, cultivez à nos côtés le premier potager de France !

Grandement restauré et réaménagé une première fois dans les années 1780 et une deuxième fois dans les années 1880, le Potager du Roi, créé à Versailles entre 1678 et 1683 à la demande de Louis XIV, fait aujourd'hui l'objet d'une restauration complète et inédite depuis plus de 100 ans. De grande ampleur, ces travaux ont besoin du soutien de donateurs privés, entreprises et particuliers.

Avec la campagne *mon potager, c'est le Potager du Roi*, l'École nationale supérieure de paysage invite un large public à se mobiliser autour d'un projet emblématique pour le site : la réhabilitation du Grand Carré.

Pour pouvoir lancer une première tranche de travaux, l'École nationale supérieure de paysage doit réunir au minimum 25 000 € avant le 28 février 2021.

Le Grand Carré se situe au coeur du Potager du Roi. D'une surface de trois hectares, il est divisé en seize carrés de cultures légumières, entourés de lignes de poiriers palissés en contre-espalier prenant appui sur des armatures en fer forgé. Sa réhabilitation comprend la restauration des armatures dites "de palissage" et la replantation de nouveaux poiriers. En 2008 et 2010, l'École nationale supérieure de paysage avait déjà entrepris des travaux sur 20 lignes de palissage qu'il convient de poursuivre pour 14 autres sur les 68 que compte le Grand Carré.

Avec le développement de la démarche agroécologique sur le site, la notion de durabilité est centrale pour le projet : la replantation des arbres sera réalisée après consultation de documents d'archives mais aussi sélection des variétés et porte-greffe les mieux adaptés aux conditions de culture actuelles et au nouveau contexte climatique.

AGNÈS B., MARRAINE DE LA CAMPAGNE

Agnès Troublé, dite agnès b., a choisi de soutenir la campagne *mon potager, c'est le Potager du Roi* en devenant marraine. Elle partage ainsi son attachement au Potager du Roi, qui représente une source d'inspiration inépuisable. Imaginé exclusivement pour la campagne, le **tote bag mon potager du Roi par agnès b.** ravira les amoureux de la marque et du jardin ! A découvrir bientôt ...

COMMENT PARTICIPER ?

Pour participer à la campagne *mon potager, c'est le Potager du Roi* et devenir mécène d'un site patrimonial exceptionnel, chacun peut **faire un don en ligne, du montant de son choix, avant le 28 février 2021 sur : www.monpotagerduroi.fr**

—

Lancement de la campagne le 19 septembre 2020, à découvrir jusqu'au 28 février 2021 sur le site :
www.monpotagerduroi.fr

Sur les réseaux sociaux : #monpotagerduroi

—

Contacts presse

Ana Teodorescu,
Directrice de la communication,
du mécénat et des partenariats :
01 39 24 62 53 / 06 99 50 10 51
a.teodorescu@ecole-paysage.fr

Zoé Bouvet,
Chargée de relation aux médias :
01 39 24 62 51 / 06 99 50 09 44
z.bouvet@ecole-paysage.fr

—

L'École nationale supérieure de paysage est un établissement d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation qui forme des paysagistes diplômés d'État. Elle propose une offre complète de formations dans le domaine du paysage, par la voie de la formation initiale et continue.

L'établissement est implanté sur le site historique du Potager du Roi à Versailles, dont il assure la gestion, la conservation et la valorisation. Il dispose également d'un site de formation à Marseille.

L'École nationale supérieure de paysage regroupe une quarantaine de professeurs et d'enseignants-chercheurs, et plus de 300 étudiants et stagiaires en formation chaque année.

Potager du Roi, site historique de l'École nationale supérieure de paysage. Photo : Arnauld Duboys Fresney.

Vue sur le Grand Carré du Potager du Roi. Photo : Didier Plowy.

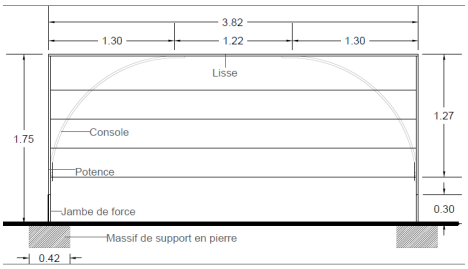

Élévation du système de palissage. Schéma : ACMH.

Ligne de palissage à restaurer. Photo : ENSP.

Il est également possible de **faire un don par chèque** à envoyer avec le bulletin de don disponible en téléchargement sur le site de la campagne à :

École nationale supérieure de paysage
Campagne "mon potager, c'est le Potager du Roi"
10 rue du Maréchal Joffre
78000 Versailles

Pour les particuliers, les dons sont déductibles de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % (dans la limite de 20 % du revenu imposable). Les donateurs bénéficient d'avantages définis spécialement pour la campagne : étiquettes personnalisées, cartes postales, laissez-passer, visites, événements et expériences inédites... Autant de manières différentes pour les remercier et faire du Potager véritablement leur jardin ! La possibilité de dédier un don à un proche, qui recevra les avantages associés, leur est proposée.

Pour les entreprises, les dons sont déductibles de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % (dans la limite de 5 ‰ du chiffre d'affaires). Les entreprises peuvent également recevoir un ensemble d'avantages et des contreparties en visibilité et relations publiques définies clés en main ou sur-mesure.

LE PROJET DE RESTAURATION

La réhabilitation du Grand Carré dans l'état qui était probablement le sien fin 18e – début 19e siècle fait partie intégrante du programme global de restauration et de conservation des éléments patrimoniaux du Potager du Roi. La campagne concerne plus particulièrement la restauration des armatures dites "de palissage" et la replantation de nouveaux poiriers. Elle participe à la revalorisation de l'activité de production du site et au rajeunissement de son patrimoine arboré.

Un peu d'histoire

À la création du jardin, les 16 carrés maraîchers du Grand Carré sont plantés en poiriers que La Quintinie décrit comme des "buissons". Les armatures de palissage servant de base à la culture d'arbres fruitiers en contre-espalier, dont l'organisation spatiale et visuelle est devenue aujourd'hui si emblématique, font leur apparition plus tardivement, à la fin du 18e siècle. C'est un architecte de renom, Louis-François Trouard, qui les introduit.

Le palissage en contre-espalier (les branches sont guidées le long de fils de fer tendus entre des piquets) permet à l'arbre de bénéficier d'une exposition optimale. Dans son *Traité des arbres fruitiers* (1768), Henri-Louis Duhamel du Monceau écrit : « les arbres en éventails, en contre-espaliers, en palissades, embarrassent moins les jardins (que les arbres buissons), sont d'un produit à peu près égal et sont un ornement plus agréable à la vue ». On peut également lire dans un document d'archive de 1773 traitant du Potager du Roi : « les treillages des contre-espaliers [...] en fer coutent à la vérité davantage mais leur durée éternelle doit les faire préférer ».

État des armatures de palissage

Les poiriers sont de véritables forces de la nature ! Mais pour des arbres formés en palmettes Legendre, les armatures en fer forgé et le fil de fer s'avèrent indispensables. Or, au bout de 140 ans de vie de plein air, avec les forces appliquées par les arbres aux pièces en fer qui guident et soutiennent leurs branches principales, le fer s'érode et les soudures lâchent. L'état général de conservation est ainsi très détérioré : nombreuses sont les armatures trop fragiles pour permettre une replantation sans restauration en conservation ou une réfection à neuf de l'ensemble. Ce sont notamment les points de jonction qui relient le bas des consoles aux potences et le haut des consoles aux lisses qui s'écartent et rendent les armatures instables.

État des poiriers du Grand Carré

Poirier palissé en contre-espalier formé en palmette Legendre. Photo : Charles de Valroger.

État dégradé d'une armature. Photo : ENSP.

L'hiver 1879-1880 est précoce : les températures descendent en-dessous de 0 °C à la mi-novembre pour ne pas remonter pendant plus d'un mois. Les arbres ne sont pas encore assez endurcis pour passer l'hiver et plus des trois-quarts meurent. Replantés massivement suite à cet épisode à la fin du 19e siècle et dans la première moitié du 20e, les arbres ont aujourd'hui dépassé leur espérance de vie en conditions de production. Jules Nanot, professeur d'arboriculture fruitière et directeur de l'École nationale d'horticulture au début du 20e siècle, écrivait par exemple que la durée de vie d'un poirier au Potager du Roi était de 70 ans. Dans le cadre du projet de réhabilitation, la replantation s'envisage avec des variétés qui n'ont pas toutes la même espérance de vie afin de réduire l'impact sur la production et la gestion des cultures tout en préservant l'esthétique du site.

Le projet de restauration

Refaire les armatures

Les travaux sur les armatures concernent une restauration en conservation et une réfection à neuf. La première implique la dépose et le démontage des structures, l'extraction de la rouille, le redressement des éléments tordus, la révision des assemblages, le sablage, la métallisation et le traitement anti-rouille, et, enfin, la repose en place avec les réglages nécessaires pour accueillir les futures lignes d'arbres palissés. Quant à la réfection à neuf, elle implique la fabrication en fer doux forgé de tous les éléments constitutifs d'une armature : poteau, jambe de force, lisse horizontale et consoles cintrées.

Choisir les variétés

La répartition des poiriers imaginée par La Quintinie à la fin du 17e siècle oriente les choix actuels de replantation : poires d'été autour des 4 carrés du quartier nord-ouest, poires d'automne autour des 4 carrés du quartier sud-ouest et poires d'hiver autour des 8 carrés de la moitié est du Grand Carré. Pour s'assurer de la bonne pollinisation de l'ensemble, les 16 lignes de poiriers qui bordent les allées centrales seront plantées de poiriers d'été de la variété 'Williams bon chrétien'. Celle-ci donne des fruits particulièrement aromatiques et son pollen est apprécié par un grand nombre de variétés de poiriers.

Replanter

Défini en concertation avec l'équipe des jardiniers, le programme de replantation de chaque ligne est organisé en plusieurs phases : la déplantation des anciens arbres, la régénération des sols sur plusieurs mois et la replantation à proprement parler de nouveaux arbres, qui sont ensuite formés en palmettes Legendre. Dix années sont nécessaires pour que les poiriers atteignent leur taille adulte sous cette forme complexe qui mobilise un savoir-faire spécialisé.

VISUELS POUR LA PRESSE

Les visuels figurant dans le communiqué de presse peuvent être utilisés gracieusement dans le cadre de la promotion de la campagne *mon potager, c'est le Potager du Roi*. N'hésitez pas à nous contacter pour une sélection plus large. Merci de mentionner les crédits photographiques indiqués et d'envoyer l'article une fois publié à :

École nationale supérieure de paysage, Service de presse, 10 rue du Maréchal Joffre, 78000 Versailles ou z.bouvet@ecole-paysage.fr